



RCS : RENNES

Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1974 B 00153

Numéro SIREN : 301 241 642

Nom ou dénomination : LEPRINCE ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 27/02/2015 sous le numéro de dépôt 2446



Le 27 Feb 2015
Dépôt N° 2015 0 30

REQUÊTE



Le 27 Février 2015
Dépôt N° 2446

1974 B 153

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de RENNES

LE SOUSSIGNÉ

Monsieur Thierry LEPRINCE

agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société
"LEPRINCE ET ASSOCIÉS"

Société Anonyme au capital de 152 460 Euros

Siège social : 1 rue d'Espagne - 35000 RENNES

R.C.S. RENNES 301 241 642

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

- que la Société "LEPRINCE ET ASSOCIÉS" fait partie d'un groupe dont le contrôle est détenu par Monsieur Thierry LEPRINCE.
- qu'une restructuration du groupe est en cours dans le cadre du départ à la retraite de Monsieur Thierry LEPRINCE
- que pour des raisons de simplification, il est prévu que l'approbation des comptes de la société « LEPRINCE ET ASSOCIÉS » se déroule au même moment que la finalisation des opérations de restructuration
- que ces opérations de restructurations ont pris du retard
- que de ce fait, les comptes de la société ne pourront être approuvés dans les délais légaux à savoir le 28 février 2015 au plus tard

En conséquence, le soussigné a l'honneur de solliciter, par la présente requête, une prolongation jusqu'au 31 MAI 2015 au plus tard, du délai de réunion de l'assemblée générale des actionnaires chargée d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 AOÛT 2014.

Fait à

Le

Thierry LEPRINCE

Président du Conseil d'Administration

Rennes
26/2/2015

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

AFF : SA LEPRINCE ET ASSOCIES
REF-RCS : 301241642
REF-OP : 2015O00070

ORDONNANCE

Nous, Aliette BENOIST,

Présidente du Tribunal de Commerce de RENNES, assistée de Madame GAUTRONNEAU Dany,
Commis-Greffière,

Vu les dispositions des articles L 223-26 alinéa 1^{er}, L 241-5 et L 225-100 du Code de Commerce,

Vu la requête ci-annexée en date du 27 Février 2015,

de SA LEPRINCE ET ASSOCIES
1 R D'Espagne
Bp 70131
35200 Rennes

immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 301241642 (1974 B 153)

Prorogeons jusqu'au 31 MAI 2015 le délai prévu pour la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle devant statuer sur l'approbation par le ou les associés, des comptes de l'exercice écoulé, en application de l'article L 223-26 alinéa 1^{er} du Code de Commerce.

Disons que les dépens liquidés à la somme de 37,10 Euros TTC seront avancés par le requérant.

Fait à Rennes,
Le 27 février 2015

La Présidente
Mme Aliette BENOIST

Madame GAUTRONNEAU Dany
Commis-Greffière

